

**L'UNION DES CANADAS VUE DE
NICE : DES LETTRES
DE PETER BURNET**

par Stephen KENNY

Existe-t-il une grande et une petite histoire ? Selon la distinction traditionnelle, la grande histoire serait l'étude des phénomènes politiques, économiques, sociaux, culturels affectant d'une manière profonde et durable le destin des collectivités humaines. La petite histoire serait la relation des faits mineurs concernant un personnage ou une collectivité de taille modeste. L'histoire locale fut souvent rangée dans cette deuxième catégorie. Mais, depuis quelques décennies, sous l'influence de certains grands savants et de l'école des Annales, la vieille distinction entre grande et petite histoire s'est estompée. La volonté de comprendre la vie des hommes, sans rien omettre de son infinie diversité, et de parvenir ainsi à une "histoire totale", a contribué à effacer les notions de hiérarchie entre les différents domaines de l'histoire. Des genres jadis tenus pour secondaires, la biographie et l'étude locale, ont retrouvé, grâce aux travaux des nouveaux historiens, une importance qui n'aurait jamais dû s'atténuer.

Un article, comme celui qu'un jeune historien américain, Stephen Kenny, professeur à l'Université du Vermont, a confié aux Recherches Régionales, confirme que les distinctions fondées sur l'importance supposée des sujets d'étude est arbitraire. Stephen Kenny ressuscite la figure oubliée de Peter Burnet (1791-1870), Ecossais qui, après avoir vécu au Canada, passa les quarante dernières années de sa vie à Nice. Ce fut dans cette ville que Burnet écrivit, en 1840, une série d'articles sur l'union des deux Canadas. Si Ton se réfère à l'ancienne distinction, la personnalité de Burnet, les événements qui marquèrent sa vie, sa place de notable fortuné dans la société niçoise, l'intérêt personnel qu'il pouvait porter aux problèmes canadiens, tout cela relève de la petite histoire, tandis que l'évolution constitutionnelle du Canada, le rôle joué en ce domaine par le gouvernement de Londres, les réactions de l'opinion britannique appartiennent à la grande histoire. Mais Stephen Kenny abat ces vieilles cloisons, il prouve qu'à travers la personne de Peter Burnet on peut étudier la transmission des nouvelles et des idées entre le Nouveau Monde, le Royaume-Uni et Mce, mettre en lumière des positions, peu connues en France, de certains milieux britanniques favorables aux Canadiens français. Par la brillante synthèse qu'il présente, Stephen Kenny montre qu'une étude objective du passé impose de procéder à une large moisson de faits ; chacun de ces renseignements sera certes mis à sa place, en fonction de son importance relative, mais aucun ne demeurera dans l'ombre, car aucun n'est négligeable.

Ralph SCHOR

L'union du Haut et du Bas Canada, imposée à la colonie en février 1841, inspira un grand nombre de commentaires écrits. Ce projet constitutionnel fut la solution du gouvernement britannique aux problèmes créés par les rébellions de 1837 et 1838. Dès l'annonce de l'idée d'unir les deux Canadas en 1838 jusqu'au fait accompli, des articles innombrables parurent dans les journaux coloniaux. D'autres furent publiés sous forme de brochures (1). Parmi ces exposés, le plus intrigant peut-être, et sûrement le moins connu, est celui de Peter Burnet, composé à Nice pendant les mois de juin et juillet 1840 et publié la même année dans le journal écossais, le *Greenock Advertiser*. En tant qu'historien canadien, je dois avouer être très étonné à l'idée que quelqu'un, installé dans sa villa niçoise à la fin de la saison hivernale, sans doute juste au début des grosses chaleurs de l'été, composa un essai sur la situation politique au Canada (2). C'est une chose inattendue !

Qui est ce Peter Burnet ? Pourquoi écrivit-il sur le Canada à Nice, loin de la réalité et de l'esprit de l'Amérique britannique du nord ? Quel fut le contenu de cette brochure ? Quelles idées y furent exprimées ? L'auteur contribua-t-il à la polémique contemporaine et très aiguë dont la colonie fut le foyer ? La recherche des réponses à ces questions m'a mené à plusieurs endroits, aux Archives départementales et communales de Nice, à celles de la province de Québec et à la collection de papiers et de procès-verbaux de la paroisse anglicane de Nice, Holy Trinity Church. Ces fouilles m'ont donné certaines réponses et ont soulevé d'autres questions. Cette investigation m'a également inspiré le désir de voir d'autres historiens et chercheurs de Nice approfondir la connaissance de leur région par une plus ample utilisation de sources telles que les papiers de l'église anglicane (3).

Les renseignements sur Peter Burnet sont maigres. Le moment et les raisons de son départ du Canada et de son arrivée à Nice restent inconnus (4). Dans les deux pays Burnet faisait partie d'une société privilégiée. On peut le situer à Nice pendant les années 1830. En 1836, il fut président d'un comité paroissial de l'église anglicane chargé d'étudier le processus de nomination d'un pasteur. Pendant l'été il écrivit de Londres qu'il était un des rares sujets britanniques qui passait toute l'année à Nice. Il donna deux raisons : sa condition physique délicate et le fait qu'il y possédait une propriété. Sans doute le climat de Nice était-il plus agréable et plus salubre que celui du Canada, particulièrement pour quelqu'un qui se prétendait en mauvaise santé. Pourtant, vu sa longue vie et sa participation énergique à la vie de la paroisse on peut douter que la raison principale de son séjour à Nice fut la maladie (5).

Une chose est certaine. Il finit ses jours sur la Côte d'Azur à l'âge de soixante dix-neuf ans. Né en Ecosse en 1791, il mourut dans sa maison niçoise le 20 janvier 1870. Son acte de décès indique qu'il fut marié et que sa profession était "propriétaire" (6). De toute évidence, Burnet fut un citoyen très respectable, et, en tant qu'étranger, bien intégré à la société niçoise. Sa sympathie envers les Canadiens français exprimée dans sa brochure et le fait qu'il vécut dans deux communautés de langues étrangères, Nice et Québec, laisse présumer qu'il parlait le français. D'ailleurs son nom se trouve dans des listes prestigieuses. Le journal *Passé partout* signale la présence de Burnet et de sa femme dans sa Liste des étrangers pour la saison 1859-1860. Ils résidèrent à la "villa Burnet" (sic), boulevard Carabacel (7). De même Burnet fut membre pendant plusieurs années de la Société Centrale d'Agriculture, d'Horticulture et d'Acclimatation de Nice et du Département des Alpes-Maritimes où figuraient les noms les plus importants de Nice (8).

Comme membre de la paroisse anglicane de Nice, Burnet participa régulièrement aux comités de l'église. En plus de sa présidence en 1836, déjà notée, en 1843 il fut membre d'un comité chargé de distribuer de l'argent aux pauvres (9). Monsieur G.K. Wilkinson, auteur d'une histoire de Holy Trinity, mentionne Burnet plusieurs fois et le situe parmi les paroissiens les plus redoutables et considère comme très importante sa contribution à la construction de l'église, laquelle existe toujours. En fait, Burnet fut extrêmement important pour la paroisse. A différents moments, membre de comité, trésorier et même "trustée", Burnet s'intéressa de près au progrès et au développement de Holy Trinity.

Comme paroissien actif, Peter Burnet fit partie d'une société avantagée de Nice. La condition sociale de cette communauté d'étrangers est indiquée dans une lettre de Lord Malmesbury envoyée en 1859 au comité de construction de la paroisse dont Burnet était membre. A une demande de soutien financier au gouvernement britannique faite par ce comité chargé de faire bâtir une nouvelle église, le ministre des Affaires extérieures refusa d'accorder des subventions. Pour cette réponse négative il donna comme raison principale la prospérité même des paroissiens de Nice. Dans sa lettre Malmesbury laisse à la postérité une petite description de ce groupe de sujets britanniques. Le ministre écrit (10) :

"The congregation for whose accommodation it (l'église) is designed are essentially of a class which should provide for its own wants. They repair to Nice for pleasure or for health and must be considered fully competent to bear the expense of any arrangement which may be calculated for their comfort or convenience."

Paroissien, et participant constant et enthousiaste à la vie de la paroisse anglaise de Nice, Burnet peut certainement être compté parmi les membres les plus prestigieux et les plus prospères d'un petit cercle d'étrangers riches et bien nantis.

Dans la conclusion de son histoire de l'église, G.K. Wilkinson caractérise Burnet comme "indomitable" (11). D'après l'auteur, au cours des années passées à Nice, Burnet laissa une vaste correspondance indiquant ses opinions sur plusieurs sujets liés à la vie de la paroisse. Malheureusement, la vérification de ses opinions est impossible, vu la disparition des papiers de l'église (12).

On se demande alors pourquoi un sujet britannique, propriétaire prospère et résidant à Nice, s'intéressait à la vie politique du Canada, colonie très éloignée et sûrement peu connue dans cette région. On n'attend pas un commentaire passionné, convaincu, impatient, peut-être un peu mélodramatique dans le style du dix-neuvième siècle, comme celui que Burnet a composé. Malgré sa brochure, Burnet ne figure dans aucune encyclopédie canadienne ni aucune collection biographique (13). Ses écrits sur l'union des Canadas ne figurent non plus dans les considérations des historiens de cette période (14). Pourquoi s'arrêter à Burnet et à sa brochure, alors qu'ils sont tombés dans l'oubli et ignorés des historiens ?

D'abord un examen de cet essai montre plusieurs aspects de la transmission des idées entre la France et le Canada. Il existe en Europe très peu d'écrits produits pendant cette période sur le Canada. Les historiens s'occupent plutôt de l'impact des idées et des événements européens sur le Canada que du contraire. Cet état de chose est normal, particulièrement quand il s'agit du dix-neuvième siècle, compte tenu du manque de vie intellectuelle et de la condition primitive de la société canadienne. De par sa rareté, l'oeuvre contemporaine de Burnet prend plus d'ampleur, étant un des seuls exemples d'un essai écrit en Europe, sans doute le seul du royaume de Sardaigne sur des problèmes canadiens.

En outre, il est intéressant et même intrigant de considérer cette brochure vu la fraîcheur et l'originalité de ses idées. On ne peut pas dire que les arguments et la compréhension de Burnet différaient significativement des opinions des autres opposants de l'union. Cependant il me semble important de noter que Burnet, du fait qu'il résidait à Nice, arriva à ses propres conclusions indépendamment de la polémique qui survenait au même moment au Canada. L'intérêt pour les questions canadiennes à Nice était minime. Travaillant dans une sorte de vide, du moins quand il s'agissait de l'Amérique britannique du nord, Burnet produisit un commentaire pertinent et intelligent sur le sujet. Comment se renseigna-t-il ? Quelles furent ses sources ?

Enfin, une lecture approfondie de la brochure montre la sympathie qu'un sujet britannique et anglophone peut porter aux Canadiens français à un moment très difficile de leur histoire. Il y eut beaucoup de Canadiens anglais qui s'opposèrent à l'union, même ceux comme John Neilson, alors propriétaire de la Gazette du Québec, qui montrèrent leur sympathie envers les Canadiens français. Mais rares sont les exemples qui montrent une telle conviction, voire une telle passion, que celles dont l'œuvre de Burnet est une illustration. Quelle fut sa motivation ? Quelle fut sa qualité ?

Écrire un article, comme Burnet l'a fait, n'était pas facile vu la difficulté d'échange des idées et des nouvelles entre le Canada et l'Europe. Dans un récent et très intéressant article, l'historien Denis Brunn décrit avec quelles difficultés les nouvelles de l'Europe étaient transmises au Canada au milieu du dix-neuvième siècle. Jusqu'en 1830, la transmission des nouvelles prenait entre un mois et six semaines et ceci bien entendu pendant la bonne saison et dans des conditions normales. La situation s'améliorera avec l'introduction des bateaux à vapeur. Grâce à cette invention une nouvelle pouvait arriver en quinze jours. Comme toujours l'hiver augmentait les problèmes. Comme Brunn le signale, même avec une transmission rapide, le problème de la transcription restait. En fait à cette époque la majorité des nouvelles de France arrivaient au Canada par le truchement des journaux anglais (16). Les problèmes sont évidents. On peut facilement imaginer le rédacteur canadien qui choisit des nouvelles de France déjà sélectionnées par un rédacteur anglais. Si le rédacteur canadien est de langue française, il est possible qu'il doive re-traduire de l'anglais un article tiré d'un journal français.

Quand il est question de transmission dans le sens opposé, du Canada en Europe, toutes les obstructions techniques et, climatiques sont augmentées par le total manque d'intérêt pour le Canada en Europe. Je ne prétends pas ici décrire la façon dont le Canada était perçu dans le vieux monde. Les problèmes étudiés par Brunn se posent avec plus de force encore. Dans les rares articles concernant le Canada, à la fin des années 1830 et au début des années 1840, il est évident que les sources sont britanniques et américaines plutôt que canadiennes.

Un article, tiré d'un journal français, parut dans la Gazette de Québec en juillet 1840 et fut offert comme exemple de l'opinion française sur la situation constitutionnelle dans la colonie. Cet article, composé au moment où Burnet travaillait sur le sujet, commenta deux projets de loi du gouvernement impérial qui concernaient le Canada, l'un pour unir le Haut et le Bas Canada, l'autre pour régler la question des réserves du clergé. Le journal français se montra féroce et tendancieux, défendant les Canadiens français et attaquant le gouvernement anglais. Expliquant la conjoncture de l'introduction des réformes constitutionnelles au Canada, le journal français remarqua (17) :

"Une lutte étant établie entre les deux parties de la population, le gouvernement local s'est chargé de réduire les habitants français à l'obéissance, il s'est adressé pour cela au parlement britannique qui s'est empressé de lui envoyer de l'or et des habits rouges."

Une fois que les insurrections furent matées, le gouvernement de Londres dota le pays d'"un simulacre de constitution", caractérisée de machiavélique. D'après le journal français, l'injustice fondamentale de ce nouveau système allait être la cause de sa faillite inévitable. Le ministre des Affaires coloniales, Lord John Russell, avoua que le but de son gouvernement était d'assurer la domination des Anglais au Canada. Pour atteindre cet objectif des milliers d'électeurs canadiens français furent privés du droit de vote, ce qui inspira le commentaire ironique suivant (18) :

"Voilà du moins de la franchise ! Oh : que les journaux anglais ont raison, lorsqu'ils s'apitoient sur le sort des pauvres Italiens et des peuples germaniques qui ont le malheur d'ignorer les avantages d'un gouvernement constitutionnel".

A part le ton de la rhétorique de ce reportage, ce qui retient l'intérêt de l'historien est le fait que l'article, tiré d'un journal anglais, est une critique des débats à Londres. Tandis que les opinions et les conclusions sont favorables aux Canadiens, la vraie cible est le gouvernement anglais. Cet article, soi-disant sur le Canada, renseigne plus sur les attitudes françaises envers l'Angleterre que sur le Canada.

En jetant un rapide coup d'œil sur la presse niçoise avant 1860, on se rend parfaitement compte que le Canada n'est pas un sujet passionnant dans cette région. Certes, les séries sont extrêmement incomplètes, mais sur sept journaux examinés, seule la Gazzetta Piemontese fait référence au Canada. Bien que ce journal n'indique pas ses sources, il est évident par la tournure des reportages que les renseignements sur le Canada arrivèrent par le truchement des journaux américains ou britanniques.

Un article tiré d'un journal anglais et intitulé "America Settentrionale Canada", décrit les rébellions aux Canadas et les batailles de Saint-Denis et de Saint-Charles. Dans la même édition et sous le titre "G. Bretena" un autre article raconte l'insurrection de Mac-Kensie (sic) dans le Haut Canada et craint que ce mouvement n'inspire la violence dans d'autres colonies telles que "Nuova Brunswick", "Nuova Scozia" et "Terra Nuova" (19). Un mois plus tard, le même journal relate l'appel au général Scott pour maintenir la paix à la frontière entre les Etats-Unis et le Canada, l'arrestation de Mackenzie dans l'état de New York, et les invasions des patriotes canadiens "ail Isola délia Marineria" et "ail Isola délia Bosco Blanco" (20).

Evidemment des renseignements sur les troupes américaines et les activités des réfugiés canadiens aux Etats-Unis furent tirés des journaux américains. Dans tous ces reportages, il est intéressant de noter que les délais de transmission des nouvelles vers l'Europe varient entre six semaines et deux mois. Vu cette réelle pénurie d'information sur le Canada, l'oeuvre de Burnet s'avère de plus en plus étonnante. Quand il y a du sang qui coule ou des armées qui bougent, il est possible de trouver quelques références sur le Canada. Cependant, dans les journaux de Nice, je n'ai pas trouvé un seul mot sur la condition politique ou sociale du Canada. Burnet devait dépendre de ses propres ressources pour écrire ses lettres. Son travail exigea un grand intérêt personnel, parce que, autour de lui, à Nice et en Europe, le Canada existait à peine. Sa brochure est remarquable. C'est l'exception à toutes les obstructions techniques, à toute l'ignorance au sujet du Canada en Europe.

La discussion des difficultés de transmission des nouvelles du Canada en Europe mène à la deuxième série de considérations sur cette brochure. En fait, si Burnet fut significativement isolé du Canada et des événements, comment se renseigna-t-il ? Quelles furent ses sources ?

Burnet n'avoue pas ses sources : il mentionne seulement deux articles de journaux, l'un canadien et l'autre britannique. Etant donné son respect pour John Neilson, alors politicien anti-unioniste et propriétaire de l'important journal bilingue de Québec, et la participation de son frère, David Burnet, à la scène politique au moment de l'union, il est fort possible que Burnet correspondait avec des amis ou avec de la famille au Canada (21). De cette façon sans doute, il fut capable de rester au courant de la situation dans la colonie. Il est évident aussi que Burnet lut le fameux rapport de Lord Durham (22) et l'essai de Sir John Beverly Robinson (23).

Il est probable que Burnet avait à sa disposition plus de sources qu'il ne mentionne. Il remarqua qu'il eut un exemplaire de la Gazette de Québec de décembre 1839 (24). Mais il ne spécifie pas la date. En fait, pendant les mois de novembre et décembre 1839, ce journal fut rempli d'articles critiquant l'union des colonies proposées par Londres. Burnet avait-il d'autres numéros que celui qu'il nota ? Si oui, ces articles renforcèrent ses arguments contre l'union.

La source de sa troisième lettre fut un numéro du Times of London du 13 juin 1840. Burnet a reçu, en moins d'une semaine, ce reportage sur les débats du parlement anglais sur le projet de loi de l'union des Canadas (25). En fait, il était plus rapidement au courant, à Nice qu'au Canada, des intentions du gouvernement britannique. De ce fait, la fraîcheur et l'originalité de ses idées sont évidentes. Burnet faisait ses commentaires et arrivait à ses conclusions sans connaître les opinions des Canadiens.

Mais l'indépendance des arguments de Burnet n'implique pas qu'il contribua à la polémique sur la question dans la colonie. Vu la ressemblance de ses opinions particulièrement avec celles de John Neilson, la tentation est de conclure que Burnet influença des discussions dans la colonie. Pourtant, si Burnet travailla seul, les Canadiens aussi exprimèrent leur point de vue sans avoir lu la brochure de Nice. Par exemple, John Neilson écrivit fin août 1840 des articles contre l'union, sans doute après avoir reçu le Times of London- Burnet et Neilson travaillèrent avec les mêmes sources mais indépendamment l'un de l'autre. La preuve en est que la brochure de Burnet est mentionnée pour la première et dernière fois dans la Gazette de Québec en décembre 1840. En publiant le premier chapitre, Neilson indiqua qu'il avait reçu l'essai au début de novembre (27). D'ailleurs son journal est le seul au Canada qui mentionne l'œuvre de Burnet. Evidemment les opinions de Neilson déjà formées et exprimées dans son journal ne furent pas influencées par Burnet. Mais la similitude de leurs opinions reste frappante. On peut sans doute l'expliquer par leurs sources. Et aussi par leurs expériences communes au Canada, dans sa vie politique et commerciale.

Vu son éloignement du Canada, le peu d'intérêt pour ce sujet à Nice et les vraies difficultés de s'informer, on peut demander tout simplement pourquoi Burnet a écrit cet article. Quelle fut sa motivation ? Quelle fut la qualité de sa compréhension de la situation canadienne ? La réponse à ces questions est donnée par une investigation du contenu de la brochure et nous mène à la considération finale, pourquoi s'arrêter sur Burnet et son essai ? Ses opinions, ses arguments, ses critiques, même sa prose montrent sa sympathie pour la cause des Canadiens français. Ce ne sont pas seulement des gens du pays, tels que Garneau, Neilson et La Fontaine, qui furent inspirés par cette conjoncture déplorable et par l'injustice de l'imposition arbitraire d'un nouveau système constitutionnel. Burnet aussi, à Nice, est un témoin de l'importance de ce moment dans l'histoire canadienne.

Pendant les mois de juin et juillet 1840, Burnet écrivit une série de six lettres, reliées plus tard dans une brochure de cinquante trois pages, intitulée *Observations on the Union of the Canadas and on the Canada Government Bill*. Son intérêt pour le Canada s'explique facilement. Depuis 1810, il habita la colonie, plus particulièrement la ville de Québec où il fut négociant (28). Pendant une très courte période, il fut même un des deux députés de la ville à l'assemblée législative du Bas Canada (29). Il apparaît qu'au Canada comme à Nice, Burnet fait partie de la société influente. Son importance propre et celle de sa famille sont également soulignées par le fait que son frère, David, fut aussi élu pour la ville de Québec en 1841, et comme candidat opposé à l'union des Canadas (30).

Burnet traita de tous les aspects de la question de l'union des Canadas. Dans sa première lettre il note l'importance de ce nouveau projet de loi et le caractérise de "unwise", "impolitic", "doubtful" et "absurd". Dès le début on comprend parfaitement son point de vue. Il discute aussi certaines clauses de la loi et remarque le déséquilibre du système électoral. Dans sa deuxième lettre Burnet s'arrête sur la clause linguistique, parlant du rapport de Durham et du manque de compréhension de l'esprit des Canadiens français. Dans la lettre suivante Burnet développe ses opinions relatives au débat à Londres sur ce projet de loi. Il n'hésite pas à contredire les arguments de politiciens tels que Lord Stanley, Lord John Russell, Sir Robert Peel et Monsieur Ellice. Sa quatrième lettre, plus technique et détaillée, traite du système du gouvernement municipal. Dans sa cinquième lettre, il exprime sa satisfaction que les clauses municipales soient abandonnées. Il discute également un peu du système seigneurial. Dans sa conclusion Burnet suggère ses propres recommandations pour le gouvernement de la colonie et exprime l'espoir que le gouvernement impérial n'insistera pas sur l'union des deux colonies.

A part les raisons exprimées par Burnet, c'est à dire son intérêt personnel et sa connaissance intime du Canada, en est-il d'autres qui expliquent son essai ? Neilson, antagoniste par excellence de l'union, s'y opposa avec toute sa force de politicien et de journaliste. Par contre, Burnet se déclara totalement désintéressé de la question (31). Cependant, tout de suite après, il accusa la nouvelle loi de donner trop d'influence au Haut Canada, aux dépens des marchands de Montréal et de Québec (32). Était-il possible que Burnet eût toujours des liens commerciaux avec Québec ? Si oui, peut-être son article ne fut pas aussi désintéressé qu'il veut bien le faire croire. On ne peut pas trouver de tels liens. En général, sa brochure traite de l'injustice envers les Canadiens français et touche très peu aux questions économiques. Burnet attaqua l'injustice manifeste de la loi. Il crut que le destin de la colonie était en jeu et que, si le gouvernement britannique insistait pour unir les deux colonies, le lien entre le Canada et la Grande Bretagne se briserait (33). Il fut convaincu que seule la force était capable d'imposer cette mesure. Ses mots sont éloquentes. "And if forced into operation the British connexion with Canada will last just as long as British bayonets continue to hold it." (34). L'union impliquerait inévitablement la perte du Canada pour l'empire (35).

Pourquoi, demanda Burnet, le gouvernement impérial agissait-il d'une façon si oppressive contre les Canadiens français ? Depuis le temps de Sir James Craig, gouverneur entre 1807 et 1811, on soupçonnait les intentions des habitants de la colonie. Burnet savait de quoi il parlait, puisqu'il était arrivé au Canada à la fin de la période connue des Canadiens comme "le règne de la terreur". Malgré cette incertitude des Anglais, les Canadiens français furent des sujets loyaux. Burnet montra leur réaction pendant la guerre de 1812-1814 et le peu de succès des chefs patriotes en 1837 et 1838 comme des preuves indéniables de leur fidélité (36).

Avec la nouvelle loi, le Canada s'orienterait vers les États-Unis (37) et selon Burnet, un mouvement dans cette direction serait tout à fait acceptable, vu la nature arbitraire, injuste, absurde et peu pratique de l'union. Lord Sydenham, gouverneur général de 1839 jusqu'à sa mort en septembre 1841, fut chargé de convaincre les Canadiens d'accepter la nouvelle constitution. Burnet l'accusa de duperie et de corruption (38).

"...the Governor General may obtain much praise, nay a coronet for his momentary apparent success, but the country will be inevitably lost as a British province." (39)

Pour Burnet, les méthodes discutables de Sydenham furent nécessaires pour cacher l'absurdité de la nouvelle loi. La colonie unie était trop grande, et sa frontière trop longue ne pouvait être défendue, Toronto étant, comme le fait remarquer Burnet, aussi loin de Gaspé que Paris de Naples (40).

Il y eut deux niveaux d'injustice, la loi elle-même et la façon de l'appliquer. Burnet fut choqué. D'après lui, la colonie était trompée. Pour le prouver, Burnet décrivit la situation extraordinaire du gouvernement dans le Bas Canada, gouvernement d'ordonnance et du conseil spécial. Ce dernier a remplacé l'assemblée élue et a bouleversé le fonctionnement normal de la colonie. La compréhension détaillée de Burnet est remarquable, car il raconta la réunion du Conseil spécial du 12 novembre 1839 qui vota en faveur de l'union proposée du gouvernement impérial et fut patronnée par Sydenham. Contrairement à l'habitude, le conseil s'était réuni à Montréal plutôt qu'à Québec. La raison en est évidente. Les Montréalais espéraient que leur ville deviendrait la nouvelle capitale. Convoquée très tard dans la saison, avec seulement cinq jours de préavis, cette réunion ne rassembla qu'une quinzaine de ses vingt-huit membres. Neuf étaient de Montréal, et trois d'entre eux n'étaient nommés que depuis 1839. Onze membres du conseil votèrent en faveur de l'union. La majorité ne fut pas écrasante. Quant au Haut Canada où il y avait une assemblée et une situation plus ou moins normale, Burnet prétendit que cette colonie avait été convaincue par des promesses d'énormes subventions pour les travaux publics. Dans ce contexte Burnet utilisa le mot "bribe" (39).

Si la façon de convaincre les Canadiens fut contestable, la loi elle-même fut détestable. Le nouveau système stipula la perte du droit de vote de centaines d'électeurs dans le Bas Canada, particulièrement dans les banlieues des grandes villes, ceci en faveur des habitants anglophones de Montréal et Québec. Sur une plus grande échelle la représentation électorale de la nouvelle union fut complètement déséquilibrée. Chaque section de la nouvelle colonie allait avoir le même nombre de représentants, bien que la population du Bas Canada excédât celle du Haut Canada de 200.000 personnes (40).

L'imposition de l'anglais comme seule langue officielle du Canada fut inacceptable (41). A ce sujet les opinions de Burnet furent partagées par John Neilson. La similitude des arguments va jusqu'à la ressemblance des phrases (42). Burnet s'exprima en ces termes (43) :

"The palpable injustice of such an enactment is only to be equalled by the folly of attempting unnecessarily prejudices of a very sensitive people, who, for half a century, have been freely permitted - perhaps, strictly speaking, entitled to exact the enjoyment of their own religion consequence, of their language."

L'injustice égalait la folie de cette mesure calculée pour bouleverser les droits acquis et habituels d'un peuple à sa langue. Depuis cinquante ans et pour empêcher l'introduction des idées américaines dans son territoire, le gouvernement impérial permettait, voire encourageait, la langue française au Canada. Maintenant que cette politique ne servait plus les objectifs de la métropole, elle fut transformée sans aucune préoccupation de la sensibilité des Canadiens français (44).

Burnet se déclara étonné et scandalisé. Il ne pouvait comprendre ni expliquer l'attitude de Londres. Il conclut que le gouvernement ne savait que faire, le dilemme étant inexplicable, mais qu'il fallait cependant faire quelque chose. La solution fut l'Acte d'Union (45). Le jugement de Burnet sur le gouvernement britannique fut très sévère : il était injuste, et pire encore, absurde.

Burnet exprima sa sympathie pour les Canadiens français, un sentiment qu'il attribua à ses années passées au Canada et à sa connaissance intime du pays (46). Il ne pouvait pas croire que le gouvernement impérial agirait sans équité dans la colonie. Ce ne fut pas par hasard que Burnet remarqua les commentaires de Lord Liverpool dans le débat sur le Canada (47) :

"It is a mistake to suppose that what is excellent in itself, is excellent for ail times, ail climates and ail conditions of society. The peculiar wants and special circumstances of a country must be looked at if you wish to do lasting good."

Comme beaucoup de sujets britanniques du dix-neuvième siècle, Burnet était convaincu que son gouvernement ne pouvait agir qu'avec honneur. Justice fut "the right of every one of Her Majesty's subjects." (48). L'union était injuste et tyrannique, motivée par des préjugés raciaux et un manque fondamental de compréhension de la situation et du peuple canadien.

Burnet idéalisa le paysan canadien français le décrivant comme content, tranquille, prospère et indépendant. Il esquissa un tableau à la Kreighoff et exprima le regret que ce peuple, foncièrement respectable, dût souffrir sous le gouvernement impérial, "...and from my heart I regret the painful circumstances under which they are placed." (49). Sa conviction que cette communauté méritait mieux, est illustrée en ses propres mots, affectifs, un peu condescendants, mais honnêtes (50) :

"Alas pocr Jean Baptiste Is it possible ? (s your joyous spirit indeed to be thus quelled ' your laws and customs no longer fostered by the British government ! your language to be changed in six months your seigneuries to be turned over to the tender mercies of your political enemeies '. and your race - your Norman blood - scouted and considered a crime !"

L'oeuvre de Burnet est admirable. Par sa critique de l'union des Canadas et par sa sympathie envers les Canadiens français, sa brochure représente un autre exemple de la compréhension dont certains sujets britanniques furent capables- Ce soutien pour la cause des Canadiens français est souvent oublié par les historiens dans leurs réflexions sur cette période- Il n'est pas surprenant que son essai soit oublié. Pourtant, malgré son éloignement du Canada et des difficultés énormes pour se renseigner à Nice, Burnet a réussi à composer un article intelligent, plein d'idées provocantes et critiques. Sa brochure n'est pas littéraire. Ses idées ne diffèrent pas significativement de celles exprimées au même moment au Canada. Cependant, dans le domaine des relations entre Canadiens français et anglais, les opinions de l'auteur tombent dans la tradition canadienne, distinguée par sa générosité et son ouverture d'esprit.

Cet homme, Peter Burnet, est admirable. Ecosais, marchand, député, riche, de religion anglicane, Burnet a tout les attributs pour faire un membre stéréotypé du "parti anglais" au Canada. D'ailleurs il est arrivé dans la colonie en 1810, à un moment extrêmement tendu, quand les tensions entre français et anglais risquaient d'éclater. A un autre moment critique, l'époque de l'introduction de l'union, Burnet, maintenant à Nice et sans aucun intérêt apparent, s'est mis à écrire ses idées sur la situation dans la colonie. Il peut certainement être compté parmi d'autres Canadiens, de langue anglaise, tels que Neilson, Hincks et Baldwin, des hommes réalistes qui ont compris la futilité des tensions raciales, et qui ont vite reconnu les possibilités positives d'un accord entre Canadiens français et anglais.

Mais les idées de Burnet sont allées au-delà du pragmatisme. De son expérience et de ses années au Canada, Burnet a appris à reconnaître les droits des Canadiens français. Au moment où leurs droits étaient le plus menacés, il fut motivé jusqu'à prendre leur parti. Ses mots ne doivent pas être oubliés. Burnet mérite le regard de l'historien. Sa sympathie envers ses compatriotes canadiens et sa consternation devant l'injustice appliquée par le gouvernement impérial sont admirables. Il est intéressant de noter qu'à Nice, au moment de sa mort, il était connu par ses connaissances françaises comme Pierre Burnet. Vu sa générosité d'esprit, cette francisation de son nom était une chose tout à fait normale.

NOTES

Cette recherche sur Peter Burnet, personnage éphémère, et sa brochure presque oubliée, fut l'occasion pour moi d'accumuler des dettes que j'avoue avec enthousiasme. Je remercie le professeur Ralph Schor de la section histoire de l'université de Nice, Mlle Cleyet-Michaud, directeur des services d'Archives des Alpes-Maritimes, et M. James Haxton, churchwarden de Holy Trinity. Un mot de remerciement à Jean Biancheri, employé aux Archives communales, qui, me semble-t-il, connaît tous les documents, et qui, de ce fait, m'a fait épargner beaucoup de temps précieux.

(1) Voir Sir Francis BOND HEAD, An Address to the House of Lords against the Bill Before Parliament for the Union of the Canadas and Disclosing the Improper Means by which consent of the Législature of the Upper Province has been obtained to the Measure, London, John Murray, 1840. Aussi The Hon. John BEVERLY ROBINSON, Canada and the Canada Bill, London, J. Hatchard and Son, 1840. Dans cette période l'union des Canadas fut le sujet politique le plus important. Les journaux canadiens, français et anglais furent remplis d'articles sur la question.

(2) Peter BURNET, Observations on the Union of the Candies and on the Canada Government Bill, Nice, 1840.

(3) Puisque cette recherche est essentiellement régionale, je crois pouvoir faire ici quelques remarques sur les difficultés que j'ai rencontrées. La plupart des papiers de l'église ont disparu. Après des conversations avec l'auteur d'une récente et brève histoire de Holy Trinity et avec le churchwarden, cette disparition reste inexplicable. A mon avis, c'est une perte inestimable pour les chercheurs de la région. Cependant, les papiers qui restent disponibles, correspondances, registres et procès-verbaux sont valables et intéressants. Par exemple, la collection inclut toujours The Beach Road Book 1824, contenant le procès-verbal de la première réunion des paroissiens anglais qui instituèrent la "bonne oeuvre" d'aménager une promenade équestre le long de la plage de Nice. Il y a à Nice plusieurs églises et sociétés d'étrangers. Mais qui s'occupe de leurs archives ? Dans une région où l'étranger constitue un élément très important de l'histoire, il est temps que de telles sources soient identifiées et répertoriées. Ceci doit être fait avant d'autres pertes et disparitions comme celles que j'ai découvertes à Holy Trinity. Sinon cet aspect de son histoire risque de tomber dans l'oubli.

(4) Il est possible que Burnet ait eu de la parenté à Nice et que la région ne lui fût pas totalement inconnue. Par exemple en 1822 fut enregistré l'enterrement d'un enfant nommé H. Burnett, fils de M.W. Burnett (Register of Burials Old Register 1820-1865, Holy Trinity Church). L'orthographe du nom Burnet diffère selon les documents. Celui de Peter est souvent épilé avec deux "t". Voir Procès-verbal du comité de secours aux pauvres, 1843. Aussi l'Annuaire Administratif, Statistique et Historique du département des Alpes-Maritimes, 1861. Son prénom est devenu Pierre sur son acte de décès, dans le J. o u r n a l de Nice, 23 janvier 1870, et dans les recensements municipaux. Voir états nominatifs des habitants de la commune de Nice, 1861, 1866 (Archives communales de Nice).

(5) G.K. WILKINSON, The Building of a Church : Holy Trinity, Nice. 1820-1970 (sic), Dorchester, Dorset, England, Dorset Press, 1970, p.25-26.

(6) Cet acte est conservé aux Archives municipales de Nice.

(7) Passepartout. Journal hebdomadaire. Anti-politique, anti-commercial, antilittéraire. Illustré d'une foule de choses en particulier de la Liste des Etrangers 20 novembre 1859 et 8 janvier 1860. Voir aussi Annuaire des Alpes-Maritimes, 1863

(8) Annuaire des Alpes-Maritimes, 1862,1863,1864.

(9) Des procès-verbaux de ce comité sont contenus dans les papiers de l'église Holy Trinity, 1843. Membre avec quatre autres, Burnet ne voulait pas se réunir chaque semaine. Ceci est dû peut-être à son manque d'intérêt pour cette sorte de choses ou à la pénurie d'argent dans les fonds du comité. WILKINSQN, op.cit., p.49. id., p.60.

(12), Conversation avec Monsieur G.K. Wilkinson, le 14 janvier 1981. Tandis qu'il écrivit une histoire fidèle de l'église, Wilkinson se permit une très grande latitude dans ses descriptions de personnalités liées à l'église. Il avoua lui-même, en première page, que l'imagination doit ajouter un élément qu'une simple lecture des documents ne permet pas. A part l'information contenant dans les documents sur l'église, Wilkinson ne savait rien de Burnet, de sa naissance, de sa carrière, de ses années au Canada, ni de sa brochure.

(13) Fernand QUELLET, Histoire économique et sociale du Québec, 1760-1850 Montréal, 1966, p 252., Ouellet note le témoignage de Peter Burnett (sic) en 1823 devant un comité de l'assemblée législative du Bas Canada. C'est la seule mention de Burnet que j'ai trouvée dans les sources secondaires.

(14) A ma connaissance il n'existe que deux copies de l'oeuvre de Burnet, l'une à la Toronto Public Library et l'autre à la bibliothèque de l'université de Western Ontario. 3e remercie le Dr. William Beahen, historien à la GRC, qui avec la permission de l'université, a fait photocopier la brochure.

(15)Voir Claude GALARNEAU, La France devant l'opinion canadienne.1760-1815, Québec, 1970. Marcel TRUDEL, L'influence de Voltaire au Canada, 1830-1850, Montréal, 1945. Elisabeth REVAI, Alexandre Vattemare : Trait d'union entre deux mondes, Montréal, 1975. Denis BRUNN, Les Canadiens français et les nouvelles d'Europe : le cas des révolutions de 1848-1849, Doctorat de 3e cycle, université de Paris I, 1978.

(16) Denis BRUNN, L'information des Canadiens français au milieu du dix-neuvième siècle, Revue d'histoire moderne et contemporaine, octobre 1980, p.647-649

(17)Gazette de Québec, 25 juillet 1840.

(18) Ibid., 25 juillet 1840.

(19) Gazette Piemontese, 12 janvier 1838.

(20) Ibid., 19 février 1838. Plus tard la mort de Lord Sydenham fut reportée, le 15 octobre 1841, moins d'un mois après l'événement. Un reportage sur l'accord Webster-Ashburton, le 27 mars 1843, prit plusieurs mois.

(21) BURNET, op.cit., p.23. Burnet décrit Neilson comme "a talented and highiy.estimable man" qui comprenait parfaitement les véritables intérêts de la colonie;

(22) Ibid., les références au rapport de Durham sont nombreuses. Voir pp.18, 21, 39, 49. Voir aussi Lord Durham's Report, G.M. Craig, éd. Toronto, 1964, pp.47-50.

(23) Ibid., pp.9, 50.

(24) Ibid., p.23.

(25) Burnet op.cit., p.23. Sa troisième lettre fut composée le 21 juin 1840. Le reportage des débats au parlement anglais parut dans le Times of London, le 13 et 16 juin 1840.

(26) Québec Gazette, le 26 août 1840.

(27) Gazette de Québec, 12 décembre 1840. Voir aussi le Québec Gazette, 2 décembre 1840.

(28) Journaux de l'assemblée législative du Bas Canada, Appendice "T" T.32, 1832.

(29) Gazette de Québec, 12 décembre 1840. Voir aussi Joseph DES JARDINS, Guide Parlementaire Historique de la Province de Québec, 1792-1902. Québec, 1902.

(30) Gazette de Québec, 12 décembre 1840. Voir aussi DESJARDINS, op.cit.. Jacques MONET dans The Last Cannon Shot : A Study of French Canadian Nationalism, 1837-1850, décrit David Burnet comme marchand de Québec, très populaire, politiquement indépendant et favorable à l'union, p.73. La Gazette de Québec, 12 décembre 1840, prétendit au contraire que David fut contre l'union et qu'il partagea les opinions de son frère. Dans sa propre déclaration aux électeurs, David, comme beaucoup d'opposants de l'union, se présenta comme prêt à travailler dans le système, mais convaincu de la nécessité de changer la loi (Québec Gazette, December 23, 1840.

(31) BURNET, op.cit., p.12.

(32) Ibid., p. 13.

(33) BURNET, op.cit., p.13.

(34) Ibid., p.6.

(35) Ibid., p.48.

(36) Ibid., p.18-19.

(37) Ibid., p.48.

(38) BURNET, op.cit., p.8-9.

(39) Ibid., p.10.

(40) Ibid., p.11.

(41) Pour de plus amples renseignements sur la nature de la menace contre le français, voir Stephen KENNY, "Attitudes envers la langue française pendant les années 1840", *Revue d'histoire de l'Amérique française*, T.34 n°2, septembre 1980.

(42) *Québec Gazette*, 27 novembre 1839.

(43) BURNET, *op.cit.*, p.17.

(44) *Ibid.*, p.17. Burnet traita aussi du fameux rapport de Lord Durham, qui fut envoyé au Canada pour étudier la situation insurrectionnelle et pour recommander des solutions. Durham suggéra l'union des Canadas pour accélérer l'assimilation des Canadiens français. Il avoua aussi que depuis 1791, la métropole cultivait la nationalité particulière des Canadiens français.

(45) *Ibid.*, p.6.

(46) *Ibid.*, p.5.

(47) *Ibid.*, p.32.

(48) BURNET, *op.cit.*, p.53.

(49) *Ibid.*, p.52.

(50) *Ibid.*, p.53.